



AIDE-MÉMOIRE

ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION

THÈME	ACTIVITÉ	A FAIRE PAR LES ORGANISATEURS	DÉLAI AVANT MANIFESTATION	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE SELON BESOINS	RECOMMANDÉ	COORDINATION / APPUI / CONTACT / LIEN
CONCEPTION ORGANISATION	Planification	Planifier les dates	4-6 mois			X	Commune de Grimisuat www.grimisuat.ch 027 399 28 59
		Coordonner avec les autres manifestations régionales et locales				X	
	Lieux	Réserver salles ou emplacement publics	4-6 mois		X		Secrétariat communal www.grimisuat.ch 027 399 28 59
		Demande autorisation propriétaires privés			X		Propriétaire du bien
	Autorisation manifestation	Remplir formulaire en ligne	4 mois ou plus selon ampleur manifestation	X			Envoi du formulaire dûment rempli à l'administration communale www.grimisuat.ch 027 399 28 59
	Label Fiesta	Prendre connaissance de l'aide-mémoire			X		
		Moins de 500 personnes	60 jours			X	cedric.fournier@prvc.ch
		Plus de 500 personnes	60 jours		X		
	Responsabilité	Assurance RC manifestation à conclure et remettre à l'administration	30 jours		X		administration@grimisuat.ch
	Communication via supports communaux	Support communal	dès réception des informations				X
Publicité temporaire sur les routes		2 mois		X			Envoi du formulaire dûment rempli à Police rurale police.rurale@ayent.ch 027 399 26 37
INFRASTRUCTURE / LOGISTIQUE	Utilisation des salles et locaux communaux	Mise en application des règlements y relatifs	30 jours	X			Service bâtiments communaux technique@grimisuat.ch 077 269 71 01
	Occupation routes, parking	Demander autorisation fermeture de route	60 jours		X		Police cantonale, Service administration générale, Av. de France 69, 1951 Sion <u>Routes et parkings communaux</u> :
		Coordonner plan de circulation et parcage avec la police rurale	3- 12 mois			X	Police rurale, Rte d'Anzère 1, 1966 Ayent police.rurale@ayent.ch 027 399 26 37
Matériel communal	Demander réservation tables et bancs ou tente	3-12 mois		X		Liste du matériel complémentaire technique@grimisuat.ch	

SÉCURITÉ/SANTÉ	Sécurité incendie	Pour les manifestations de grande ampleur (+ de 500 personnes) élaborer un concept sécurité et désigner une personne en charge de la sécurité	4-6 mois	X			Service sécurité / incendie nicolas.gaudin@avent.ch 079 266 12 42
		Etablir un plan des installations pour les manifestations de plus de 500 personnes		X			
		Respecter les exigences de protection incendie pour les manifestations temporaires		X			Service du feu / Commandant nicolas.gaudin@avent.ch 079 266 12 42
		Respecter les directives de la SUVA relatives à l'utilisation des installations à gaz liquéfié		X			
	Agents de sécurité	Si la manifestation se prolonge après minuit / Dès 500 personnes avec vente de boissons alcoolisées		X			Engager une entreprise de sécurité
	Santé	Demander la présence d'un service sanitaire	4-6 mois			X	
DIVERS	Diffusion musique	Demander licence SUISA			X		SUISA : Société suisse pour les droits d'auteur d'œuvres musicales, Case postale 1000 Lausanne 13 www.suisa.ch
	Tombola	Demander autorisation pour tombola			X		Service industrie, commerce et travail Place du midi 7 1950 Sion 027 606 73 00 www.vs.ch/web/sict/tombolas-et-lotos